



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Villard-Bonnot, le 4 octobre 2022

DEUX NOUVEAUX BATIMENTS DEPARTEMENTAUX : UN MEILLEUR ACCUEIL DU PUBLIC, UNE FAIBLE CONSOMMATION ENERGETIQUE

Le Président du Département Jean-Pierre Barbier, accompagné du Vice-président à la construction publique Bernard Perazio, de Vice-présidents du Département et conseillers départementaux, ainsi que de nombreux élus et des entreprises de construction, a inauguré aujourd'hui le Centre médico-social de Villard-Bonnot, puis la Maison du Département à Barraux. Deux nouveaux bâtiments à basse consommation énergétique, pour un meilleur accueil du public et de meilleures conditions de travail pour ses agents.

Afin de regrouper différents services disséminés dans des bâtiments distincts et optimiser ainsi l'efficacité de ses services et les conditions d'accueil du public, le Département a construit deux nouveaux bâtiments qu'il vient d'inaugurer : la Maison du Département à Barraux, qui remplace celle qui était située à Bernin et intègre le Centre médico-social auparavant situé à Pontcharra, ainsi que le Centre médico-social (CMS) de Villard-Bonnot, basé auparavant à Bernin.

Pour écourter au maximum la phase chantier, les deux bâtiments ont utilisé des procédés de construction « hors site » grâce à une construction de type modulaire 3D à ossature bois (déjà utilisé pour le collège Lucie Aubrac à Grenoble et la Maison du Département d'Oisans). La Maison du Département a ainsi été construite en 18 mois, tandis que le Centre médico-social en 10 mois.

Ouverte au public depuis le 1^{er} juillet, la nouvelle Maison du Département, auparavant située dans une zone industrielle, est désormais plus proche des populations bénéficiaires (voir ci-dessous). De la même manière, le site choisi à Villard-Bonnot pour construire le CMS facilite l'accès des usagers, maintenant une répartition des deux CMS au nord et au sud du territoire, pour rester au plus proche des habitants du Grésivaudan.

A noter que les deux projets ont fait l'objet d'une concertation, associant agents et usagers, pour répondre au mieux à tous les besoins. Ils incluent ainsi des locaux ouverts à des partenaires extérieurs, aux usagers temporaires interne et externe (exemples : faciliter le travail des agents en déplacement via le coworking...), des salles multifonctions et modulables adaptables à plusieurs activités...

La Maison du Département du Grésivaudan

La nouvelle Maison du Département du Grésivaudan est localisée le long de la route départementale 1090, axe principal d'accès à la commune, à proximité de la sortie d'autoroute Pontcharra et elle bénéficie d'une desserte en transports en commun (arrêt de bus en face et à moins de 100 m dans la rue perpendiculaire, Gare de Pontcharra à 300 mètres), et d'un parking communal que les visiteurs peuvent utiliser et d'un accès PMR.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au niveau des aménagements, le Département a souhaité que le projet réponde aux objectifs suivants :

- aménager de façon innovante les espaces intérieurs et extérieurs pour mieux répondre aux attentes des usagers (créer des équipements vivants, des pôles d'animation, travailler sur l'ambiance des locaux, assurer la continuité du service public, etc.), qu'ils soient fonctionnels et correspondent bien aux besoins réels des services ;
- intégrer les enjeux de sécurité des agents (visibilité, etc.).

Côté construction, pour optimiser le confort des occupants sur la qualité de l'air et les confort thermiques été/hiver, une démarche de conception bioclimatique a été engagée en mettant en place :

- une enveloppe fortement isolée permettant de limiter les déperditions ;
- une orientation optimale compte tenu des contraintes d'aménagement ;
- des systèmes énergétiques simples et efficaces ;
- l'utilisation d'énergies renouvelables. Le site se trouvant sur la nappe phréatique de l'Isère, des forages pour pompage et réinjection de l'eau du sol ont été réalisés pour chauffer grâce à une pompe à chaleur géothermique. Pour le confort d'été, l'eau de nappe agissant par l'intermédiaire d'un échangeur à plaques rafraîchit l'air injecté par les différentes Centrales de Traitement d'Air (CTA) dans les locaux.

Sur 3 étages, plus de 80 personnes partagent désormais les locaux dont :

- une partie du service Développement social,
- la PMI et le service ASE,
- le service Autonomie,
- le service Aménagement,
- le service Education.

Des travaux réalisés en 18 mois

- Construction bâtiment : février 2021 / avril 2022
- Aménagements extérieurs : août 2021 / avril 2022
- Mise en service-réception : avril 2022 / mai 2022
- Déménagement : juin 2022
- Ouverture au public : 1^{er} juillet 2022

Chiffres clés

- Surface parcelle 2 275 m².
- Surface totale du bâtiment : 1 609 m²
- Capacité totale d'accueil : 197 personnes
- Montant global de l'opération : près de 7,5 M€ TTC



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Centre médico-social de Villard-Bonnot

Le nouveau Centre médico-social est localisé le long de l'axe routier principal de la commune, à proximité du centre-ville. Il bénéficie ainsi d'une desserte en transports en commun idéal (arrêt de bus à moins de 100 m), d'un parking visiteurs dédié, de trottoirs élargis et d'un accès PMR. Il regroupe les services médico-sociaux en un seul lieu, soit une vingtaine d'agents : le service Développement social, la PMI et le service Autonomie, qui tient des permanences dans les locaux plusieurs jours par semaine afin d'être au plus proche de la population.

Le nouveau bâtiment est de plain-pied, construit en forme de L, offrant ainsi une accessibilité optimale à tous les publics accueillis, et favorisant la transversalité des différentes missions du pôle médico-social. Il regroupe un espace numérique, une salle de réunion modulable, un accueil et des salles d'attente, ainsi que les différents services et leurs espaces propres. A l'extérieur, le nouveau parking de 36 places est équipé de bornes électriques et d'un espace vélo.

La construction repose sur l'assemblage de 15 modules à ossature bois préfabriqués, montés en un temps record une fois les terrassements et les sous bassement en béton terminés. Il est équipé d'un système de suppression sophistiqué pour le chauffage/refroidissement et fait largement appel au bois dans le design intérieur pour offrir un aspect chaleureux et convivial.

Des travaux réalisés en 10 mois

- Construction du nouveau bâtiment et aménagement des abords : de septembre 2020 à juillet 2021
- Ouverture au public : 9 mars 2022

Chiffres clés

- Surface utile projet : 555 m²
- Montant global de l'opération : 2,65 M€ TTC

« La Maison du Département du Grésivaudan et le Centre médico-social de Villard-Bonnot ont été construits en parallèle et en des temps records, 18 et 10 mois respectivement. Et en concertation, qui plus est, grâce à la participation des agents et des publics concernés. Je tiens donc à remercier les usagers, les agents et les entreprises qui nous permettent aujourd'hui d'inaugurer deux bâtiments bénéficiant des dernières technologies pour faire baisser les consommations énergétiques et veiller tout à la fois sur la planète et sur les dépenses publiques ! », indique Bernard Perazio, Vice-président à la construction publique.

« L'efficacité des services publics ne peut se concevoir sans une bonne organisation. Or, celle des services du Département dans le Grésivaudan n'était pas optimale. Nous disposions de trois sites, où étaient répartis les deux centres médico-sociaux (CMS) et la Maison du Département. L'accueil du public n'était pas optimal, pas plus que ne l'étaient les conditions de travail des agents. L'ensemble de ces considérations nous ont amenées, logiquement, à faire le choix de construire deux nouveaux bâtiments bien construits et bien pensés, à Barraux et à Villard-Bonnot, sur des sites faciles d'accès pour les habitants », souligne le Président Jean-Pierre Barbier.